

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 16 octobre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 32

Nombre de votants : 37

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°175**OBJET : ASSAINISSEMENT - DEMANDES DE SUBVENTION POUR LE
PROJET POSTE DE RELEVAGE RUE DU PONT DE PIERRE A CHARLIEU**

Monsieur René VALORGE, Président, informe le Conseil Communautaire que lors des travaux d'augmentation de la capacité de poste de relevage en 2023, il a été constaté une fissure sur le fond de la cuve existante. Le fond du poste de relevage est situé sous le niveau du cours d'eau Sornin et une entrée d'eau permanente arrive dans le poste. La fuite est estimée entre 5 à 10 m3/h.

L'objectif de ces travaux est de rendre étanche cette cuve en effectuant un remplacement par une cuve neuve.

Actuellement ce débit d'eaux claires parasites est pompé en permanence par le poste et est traité par la station, cette situation ne peut pas être pérenne.

Les travaux prévus consistent à remplacer la cuve existante en fibre de verre par une nouvelle cuve en inox.

Le poste mesure 7 m de profondeur, et 4 m se situent sous le niveau du Sornin.

L'ensemble de dispositif de pompage actuel sera conservé et déplacé dans la nouvelle cuve.

Le poste a été modifié en 2023 pour augmenter sa capacité de pompage suite aux préconisations du schéma directeur.

Le terrassement à réaliser sous le niveau du Sornin nécessite de mettre en place un pompage de rabattement de la nappe pendant l'opération.

Un pompage provisoire sera également mis en place pour les eaux usées.

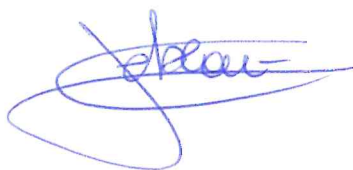
Ces travaux permettront de supprimer l'entrée d'eaux claires parasites estimée entre 5 à 10m3/h.

Travaux prévus en période estivale avec un niveau du Sornin plutôt bas.
La communauté de communes dispose d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande pour réaliser ces travaux. Coût estimé à 98 950 € HT ;

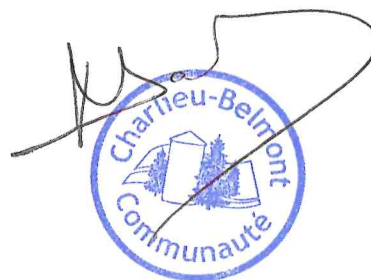
Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide l'opération décrite ci-dessus et solliciter l'aide financière du Département pour 10 % et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour 35 % du montant des travaux prévus,
- dit que la dépense est prévue au budget annexe assainissement collectif en section d'investissement.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-175-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025